

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

L'an **deux mille quinze** et le **dix** du mois d'**Avril** à **18 heures et deux minutes**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **02 Avril 2015.**

Date d'affichage : **03 Avril 2015.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –
MM. René CAUSSIGNAC – Francis GRAÖ – Denis MALOSSANE – Serge VASELLI
Lionel VOGEL –

Absent excusé : Monsieur Antoine PES –

Absents représentés : M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –
M. Bernard BATIFOULIER donne pouvoir à Mme Martine GRECO –
M. Henri COSENZA donne pouvoir à Monsieur François GRECO –

Secrétaire de séance : Monsieur Francis GRAÖ –

DELIBERATION N° 2015/19 Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00

OBJET : DESIGNATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DE LA DEFENSE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite au renouvellement complet du Conseil Municipal, il convient de veiller à la désignation d'un « correspondant défense » dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

Il précise qu'à ce titre, ce correspondant sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Monsieur le Maire propose sa propre désignation comme conseiller à la défense.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE** Monsieur François GRECO comme « correspondant défense » de la Commune ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer la Délégation à l'Information et à la Communication de Défense (DICod) du Ministère de la Défense et les services de la Préfecture.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO